

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Bilan des années Blanquer : le métier n'attire plus

Le taux de présents et présentes aux premières épreuves sera l'un des plus bas de l'histoire du concours de recrutement des professeurs des écoles.

L'opacité entretenue par le ministère sur ce concours se lève petit à petit avec les résultats d'admissibilité désormais connus dans plusieurs académies. Le nombre de candidats et candidates inscrites depuis novembre n'a lui toujours pas été communiqué officiellement. Quant à la répartition académique des 9888 places offertes au concours, elle n'a été publiée que le 1er avril, quatre jours avant le début des épreuves... C'est bien un mépris affiché pour les futures enseignantes et enseignants du premier degré alors que la répartition des postes offerts aux CAPES est connue, elle, depuis novembre.

Des choix discutables ont par ailleurs guidé cette répartition. Douze académies voient le nombre de postes augmenter alors qu'elles avaient subi une baisse en 2021. A l'inverse, Aix-Marseille et Rouen voient leurs postes baisser après avoir été augmentés en 2021. Cette politique de « yoyo » opaque est délétère en matière d'attractivité. Sans compter qu'avec le recul d'un an de la place du concours, le vivier de personnes candidates est nettement inférieur aux années précédentes.

Les premiers chiffres font craindre le pire : des académies qui chaque année pourvoient tous les postes offerts pourraient effectivement ne pas faire le plein. La chute importante du nombre de présents fait baisser fortement le taux d'admissibilité. Ainsi, à Montpellier, le nombre d'admissibles par poste offert au concours externe n'est que de 1,53. A Grenoble, il est de 1,22 et pour l'académie de Dijon, ce chiffre tombe à 1,15.

Postes au concours non pourvus, listes complémentaires insuffisantes voire inexistantes... la volonté est bien de favoriser le recours aux contractuels et pourtant les rectorats peinent à en recruter. Au final, combien de classes se retrouveront sans professeur-e à la rentrée ?

Depuis plusieurs années, le SNUipp-FSU alerte sur le manque d'attractivité du métier et la crise du recrutement qui est devenue systémique. Il est urgent de mettre en œuvre une politique volontariste permettant d'enrayer cette crise du recrutement.

Pour le SNUipp-FSU, cela doit passer par un plan pluriannuel de recrutements, des pré-recrutements dès la première année de licence, un concours en fin de troisième année de licence suivi de deux années de formation pleine et entière reconnue par un master et une formation continuée après la titularisation. Une revalorisation conséquente des salaires et une amélioration des conditions de travail sont également nécessaires à la fois pour attirer des candidat-es et pour enrayer la hausse des démissions.

Il s'agit là d'un enjeu essentiel pour l'avenir de l'école publique. Le futur gouvernement va devoir y répondre rapidement car il y a urgence.

Paris, le 9 mai 2022